

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueils Collectifs de Mineurs

Périscolaire

Mercredis loisirs

Centre de loisirs

Jeunes 12-17 ans

Piblangue 2026/2027

Inter-Association Familles Rurales des 3 cantons

SOMMAIRE

PREAMBULE

INTRODUCTION

I - DESCRIPTIF DE L'ACM

- Type d'accueil
- Organisateur
- Lieu et nature des locaux
- Effectifs
- Horaires

II – LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Développer l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant
- Respecter les rythmes de vie des enfants
- Favoriser le respect entre les individus
- Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins.
- Permettre aux jeunes de devenir acteurs de projets.

III - LE FONCTIONNEMENT

- Les repas
- Les règles de vie
- L'accueil/le départ

IV - LES ACTIVITES

- Notre conception des activités
- Les domaines d'activité

V - L'EQUIPE DE TRAVAIL

- Composition de l'équipe
- Organisation du travail d'équipe
- La formation des animateurs
- Ce que l'on attend de l'animateur

VI - LA COMMUNICATION AVEC LES PARTENAIRES–

VII - LE BUDGET

VIII – EVALUATION

IX- LE DEPLOIEMENT DU PROJET PEDAGOGIQUE

ANNEXE 1 : Formation des animateurs stagiaires

ANNEXE 2 : Journée type (périscolaire, mercredi loisirs, accueil de loisirs)

ANNEXE 3 : Plan des locaux

PREAMBULE

L'équipe d'animation inscrit ce projet pédagogique en suite du projet éducatif de l'association.

Nous souhaitons faire un rappel de la charte des enfants de l'UNESCO.

Si nous adoptons toute la charte, les principes 7 et 10 ont attiré notre attention.

Extrait du principe 7 :

L'enfant doit avoir toutes possibilités de se livrer à des jeux et à des activités récréatives, qui doivent être orientés vers les fins visées par l'éducation, la société et les pouvoirs publics doivent s'efforcer de favoriser la jouissance de ce droit.

Extrait du principe 10 :

L'enfant doit être protégé contre les pratiques qui peuvent pousser à la discrimination raciale, à la discrimination religieuse ou à toute forme de discrimination.

Il doit être élevé dans un esprit de compréhension, de tolérance, d'amitié entre les peuples, de paix et de fraternité universelle, et dans le sentiment qu'il lui appartient de consacrer son énergie et ses talents au service de ses semblables.

INTRODUCTION

Ce projet pédagogique est conçu pour être un outil de référence ainsi qu'un contrat de confiance entre le président de l'association, l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents, les enfants et nos différents partenaires.

Il servira de référence tout au long de notre action. Cependant il ne peut être figé, ce qui obligerait à tous les niveaux d'actions à ne supporter aucune variation.

Nous savons que toute action se nourrit aussi d'imprévu, de spontanéité, de remise en cause et d'enrichissement dû aux échanges avec tous les acteurs du projet.

I – DESCRIPTIF DE L'ACM

➤ Type d'accueil :

L'accueil collectif de mineurs de Piblang se décline en quatre types d'accueil sans hébergement.

1. **L'accueil périscolaire** : en période scolaire, le matin et l'après-midi en dehors des heures de classe ainsi qu'une pause méridienne.
2. **Mercredis loisirs** : toute la journée ou divisé en deux temps d'accueil (matin ou après-midi, avec ou sans repas)
3. **Centre de loisirs sans hébergement** : fonctionnement à la journée, du lundi au vendredi.

➤ Organisateur :

L'inter-association Familles Rurales des 3 cantons créée en septembre 2008 par le regroupement des associations familles rurales de Piblang/St Bernard, d'Ebersviller et de Férange gère l'ACM en partenariat avec la fédération départementale de la Moselle et la mairie de Piblang.

Cette association est présidée par Mr Rollot Francis.

➤ Lieu et nature des locaux :

L'ACM se situe 7 place de la Mairie à Piblang, attenant au groupement scolaire.

Les locaux sont composés :

- d'un hall d'accueil de 25.90 m² équipé de 82 crochets portes manteaux fixés aux murs,
- d'une salle d'activités et de restauration de 118 m² équipée de deux vaisseliers, de 3 petites tables et 18 petites chaises pour les enfants de moyenne section de 11 grandes tables et 66 chaises pour les enfants de grande section et les enfants du primaire.
- d'une salle d'activité et de restauration pour les 3 ans de 17.33 m² équipée de 3 petites tables et 18 petites chaises pour les enfants de petite section, de rayonnages fixés au mur pour rangement des jouets et des livres.
- d'un bureau de 10.67 m² équipé d'un bureau et d'une armoire
- de sanitaire garçon de 15.70 m²
 - 1 wc fermé pour personne à mobilité réduite
 - 1 wc fermé
 - 1 wc adapté à la Petite Section
 - 2 urinoirs dont un plus bas pour les enfants de maternelle
 - 3 lavabos munis de deux robinets chacun dont 1 adapté aux enfants de maternelle
- de sanitaire fille de 15.35 m²
 - 1 wc fermé pour personne à mobilité réduite
 - 1 wc fermé
 - 2 wc adaptés pour les enfants de maternelle
 - 3 lavabos munis de deux robinets chacun dont 1 adapté aux enfants de maternelle
- de sanitaire du personnel de 5.03 m²
- d'un dégagement (couloir) de 8.21 m²

- d'un rangement près de la grande salle de 16.62 m² équipé d'étagères fixées aux murs pour ranger le matériel pédagogique.
- d'une cuisine relais de 11.56 m² équipée dans réfrigérateur, d'un congélateur, d'un four électrique maintien en température, d'une plaque vitrocéramique
- d'une plonge de 11,56 m² équipée d'un lave vaisselle
- d'un rangement près de la cuisine de 4 m²
- d'un local pour les poubelles de 4.25 m²
- d'un vestiaire+WC personnel de cuisine de 5.07 m²
- d'un couloir dans cuisine de 2.86 m²

La surface utile fait 277.25 m² voir plan en annexe 1

Les portes intérieures utilisées par les enfants sont toutes équipées d'anti pince doigts.

La mairie de Piblangue donne l'autorisation à l'ACM d'utiliser :

- le city stade en contre bas du périscolaire, de la cour de l'école 200 m², de la salle de sieste de l'école 15 m², de la salle d'activité de l'école 59 m² et de la salle des fêtes 400 m² pour les diverses activités.

➤ Public concerné :

Les enfants concernés sont âgés de 3 à 13 ans et habitants la commune de Piblangue et des communes avoisinantes.

L'ACM accueille en moyenne 70 enfants en période scolaire, lors des petites vacances en moyenne 25 enfants et lors des grandes vacances en moyenne 50 enfants par jour.

Des projets d'animations sont proposés aux jeunes âgés de 11 à 17 ans avec une activité artistique et développement d'un rendez vous hebdomadaire, lieu de rencontre et de débat, ainsi que des journées à thèmes lors des vacances

➤ Périodes d'ouverture :

Accueil périscolaire : Chaque jour d'école : le matin avant l'école, pour le déjeuner, et le soir après l'école. Les parents ont la liberté d'inscrire leur(s) enfant(s) de manière continue, ou d'utiliser l'accueil de façon ponctuelle.

Accueil de loisirs : une semaine pendant les vacances d'automne, d'hiver et de printemps, quatre semaines pendant les grandes vacances.

A Accueil 11-17 ans :

- l'activité de 1h30 par semaine sur le thème de la création d'un spectacle de fin d'année avec les enfants du périscolaire.
 - Activité danse le mercredi de 16h à 17h15
 - Activité fitness danse le mardi soir de 18h30 à 19h30 (thème du bien être et en forme)
- Des semaines à thèmes seront proposées durant la période des centres de loisirs (thème le cirque, les artistes en herbes, le cinéma ...)
- Activités spécifiques organisées telles que :
 - organisation de sortie extérieures (cinéma, visites culturelles en ville, expositions...)
 - de veillées jeux, soirée déguisées, débats...

Nous essayerons d'écouter les envies des jeunes et d'y répondre avec nos moyens mis à disposition (moyen financier, des locaux, l'équipe pédagogique)

➤ Horaires d'ouverture :

Périscolaire :

Lundi – Mardi – Jeudi & Vendredi :

- Matin de 7h00 à 8h20
- Midi 12h à 13h30
- Soir 16h à 18h et le soir de 18h à 18h30 avec un supplément

Mercredi loisirs :

- Journée complète de 8h30 à 18h30
- Matin de 8h30 à 12h (avec ou sans repas)
- Après-midi de 13h30 à 18h30 (avec ou sans repas), goûter compris.

Chaque matin, les enfants sont accompagnés par leurs parents ou toute autre personne désignée par la famille jusque dans les locaux du périscolaire.

Ils peuvent ainsi donner toutes les informations nécessaires à l'équipe d'animation pour la journée.

Durant l'accueil périscolaire, les animateurs accompagnent les enfants le matin, entre midi et le soir lors de leurs déplacements entre les écoles et les locaux du périscolaire et inversement.

Le soir, les enfants sont récupérés par les parents ou toute personne désignée par eux-mêmes. Un document attestant la personne désignée doit être remis à la direction, **sans celui-ci l'enfant reste sous la responsabilité de l'accueil de mineurs** (voir document en annexe).

Accueil vacances : de 8h00 à 17h00. Possibilité d'accueil à partir de 7h et jusqu'à 18h avec un supplément.

1 semaine d'ouverture lors des vacances d'automne, d'hiver et de printemps (toujours la première semaine des vacances scolaires)

4 semaines lors des vacances d'été (3 semaines en juillet et la dernière semaine d'août)

II – LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Compte tenu des visées éducatives décrites dans le projet éducatif de l'organisateur :

- Accompagner les enfants et les jeunes dans la découverte de soi, de son image, de son potentiel
- Susciter la curiosité, l'envie d'aller vers l'autre et s'intégrer dans un groupe
- Stimuler la solidarité et l'impact au service des autres
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles, les échanges le partage et le respect
- Favoriser la prise de responsabilités et développer l'autonomie au rythme de chacun
- Proposer des activités dans lesquels les enfants prendront du plaisir à participer

----- 3-12 ans -----

L'équipe d'animation se fixe les objectifs pédagogiques suivants :

- Développer l'autonomie et responsabiliser l'enfant

Travailler pour apprendre aux enfants à être responsables.

Responsabiliser un enfant, c'est faire en sorte qu'il se sente concerné. Si l'animateur prend tout en charge, l'enfant n'est plus concerné si ce n'est par le simple fait de gérer sa propre vie.

Moyens :

L'animateur donnera donc des responsabilités tout en aidant les enfants à les assumer vraiment. Ces responsabilités se situent à plusieurs niveaux : soi, les autres, le matériel, l'environnement, etc.

- **Respecter les rythmes de vie des enfants**

Besoin de repos, respect des rythmes individuels.

En aucun cas, les contraintes de la collectivité ne doivent l'emporter sur le respect des rythmes de l'enfant. C'est à l'accueil à s'adapter à chaque enfant, non l'inverse.

Les besoins de repos et de temps calmes sont importants à cet âge-là. Il ne s'agit pas d'une perte de temps ; ils permettent le bon développement de l'enfant (maturation du système nerveux, production de l'hormone de croissance, récupération physique...) ;

Equilibrer les rythmes écoles-périscolaire (temps d'accueil du matin avant l'école , le temps de la pause méridienne, les récréations, l'accueil du soir après la dernière heure de classe,...)

Moyens:

Alterner les activités physiques et calmes ainsi que les moments en grand groupe et petit groupe,

Permettre les activités individuelles autant que les activités collectives,

Cultiver le droit de ne rien faire,

Faire des groupes respectant la réalité d'une tranche d'âge,

Possibilité de décider de mélanger les enfants pour des activités définies, par choix pédagogique, au service d'un ou plusieurs objectifs,

Etre vigilant sur les signes de fatigue (énervement, sommeil, perte de capacités, etc.),

Prendre le temps d'être en vacances,

Concertation avec l'école sur les rythmes de fin d'après midi.

- **Favoriser le respect entre les individus : enfants / enfants, enfants / adultes, adultes / adultes ainsi que le respect des locaux et du matériel.**

Moyens :

Les animateurs prennent du temps pour individualiser leurs rapports avec les enfants, en cherchant à entamer avec eux des relations de personne à personne, ce qui favorise chez eux un sentiment de valorisation, de confiance et de respect. La première des choses est de connaître le prénom de chacun, de respecter son domaine de vie privée. D'autre part, connaître le vécu d'un enfant permet de mieux le comprendre. Evitons toutefois les préférences évidentes entre les enfants.

Pour gérer les problèmes liés à la vie collective (disputes, difficultés de partage, tricheries, douleur, etc.), les animateurs doivent se poser la question de savoir ce qui est juste et faciliter la conciliation.

Dans le même ordre d'idée, il est important que l'animateur sache dire aux enfants que lui-même est fatigué, en a assez, etc.

Les réunions agissent comme un suivi où chaque cas particulier est discuté. L'orientation de l'accompagnement peut être modifiée en fonction des réflexions.

- **Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins.**

Moyens :

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

L'activité est une interaction entre la personne et le milieu (environnement, cadres de vie, outils et matériaux, autres enfants et adultes...).

Nous favorisons une démarche de projet, individuel ou collectif, et tentons d'inscrire les activités dans une "chaîne" afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

C'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement.

L'activité est source d'enrichissement. Il ne s'agit pas d'occuper les enfants (ils savent très bien le faire sans nous) mais de créer un cadre favorisant des activités riches et variées auxquelles les enfants participent avec plaisir.

S'appuyer sur le recensement des associations par la communauté de commune, pour avoir un panel d'activités variées et adaptées.

----- 12-17 ans -----

➤ **Permettre aux jeunes de devenir acteur de projets**

- Permettre aux jeunes de s'approprier leur milieu rural et de devenir des acteurs de projets.
- L'adolescent sera acteur de projets en proposant des idées d'activités (journée à thème, activité culturelle, sportive, action humaine, rencontre inter-générationnelle,...)
- Il gèrera en autonomie les différents ateliers (sous l'œil vigilant de l'animateur qui l'encadre).
- Il s'exprimera en donnant ses avis sur ce qui se passe autour de lui et dans notre société à travers les réseaux sociaux, la presse.

➤ **Favoriser le lien social entre jeunes**

- Grâce aux différentes actions, il partagera des moments conviviales et créera des liens entre jeunes (journées rencontres sportives, de fêtes ou de soirées à thème)

➤ **Permettre l'accès à la formation**

Au fur et à mesure des projets et des activités, l'adolescent apprendra l'art et la manière de préparer une séance d'activités, de transmettre aux plus jeunes sa propre expérience, il atteindra ainsi plus de maturité.

A l'âge requis, il pourra accéder à une formation tel que le BAFA/BAFD/BPJEPS ou un CQP selon ses qualités (exemple : CQP d'animateur, de loisirs sportifs ou d'expression). On lui donnera le pouvoir à son tour de transmettre son savoir être et son savoir faire.

Un plus dans sa future carrière professionnelle.

III - LE FONCTIONNEMENT GENERAL

➤ Les repas

◆ Le petit déjeuner, le déjeuner et le goûter

Le matin les enfants ont la possibilité de prendre un petit déjeuner proposé par nos soins (lait, jus d'orange, gâteau, céréales, brioches . . .)

Les menus des repas du midi sont élaborés par une diététicienne qui nous compose des repas composés de 5 éléments nutritifs essentiels au bon équilibre alimentaire (féculent, légume, protéine, produit laitier, fruit).

Une grande partie de ses ingrédients sont des produits issus de la culture biologique ou achetés directement à des producteurs locaux.

Les repas sont livrés en liaison chaude par les cuisines du LPI de Boulay gérées par la communauté de communes de Boulay en collaboration avec leur prestataire RESTAURATION API.

Les parents peuvent consulter sur notre site internet le menu sur plusieurs semaines à l'avance.

A 16h00 les enfants prennent le goûter à l'accueil, celui-ci varie tous les soirs (fromage, confiture, fruits, gâteaux, laitages ...)

L'équipe d'animation met tout en œuvre pour que chacun de ces moments soit convivial.

L'équipe propose aux enfants difficile de goûter chaque met en lui expliquant qu'il a le droit de ne pas aimer, mais de goûter avant de refuser de manger. Petit à petit l'enfant apprend à goûter et découvre de nouvelles saveurs et les apprécie.

Chaque groupe d'enfants est constitué par niveau d'âge est encadré par des animateurs attitrés toute l'année, ce qui permet à l'adulte de bien connaître les attentes et les besoins de chaque enfant.

➤ Les règles de vie

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles ont été travaillées avec les enfants, sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants. Ces règles ne sont pas immuables et peuvent évoluer.

Les interdits, le négociable, les sanctions, les renvois seront l'affaire de tous. Le projet étant centré sur l'enfant, notre désir est de lui donner les moyens de mesurer l'impact d'une action, de l'évaluer, de la sanctionner. De ce fait, le choix pédagogique de l'équipe est d'amener toute personne appartenant à l'accueil à réfléchir sur ces règles de vie, de les lister, d'en choisir les sanctions.

➤ L'accueil et le départ

L'accueil :

Tous les jours une liste des enfants inscrits est établie, à l'accueil pour toutes les tranches d'heures de présence les enfants sont pointés présents ou absents, à tout moment de la journée les animateurs ont connaissance du nombre d'enfants composant leur groupe.

Les parents pourront connaître les activités proposées, le menu du jour, et toute information relative à la journée d'accueil sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'accueil.

La réussite de l'accueil dépend aussi de l'envie du parent à y laisser son enfant.

Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a la possibilité entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire.

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se "retrouver" dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, par le jeu avec les autres, par le fait de lire une histoire, par le fait de faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société... sans oublier par le fait d'être disponible auprès des parents pour une information.

Le temps d'accueil permet également de faire le lien entre le milieu familial et la vie à l'ACM.

Ce moment permet aussi d'accueillir les nouvelles personnes, que ce soit les enfants ou des animateurs.

Le départ :

A la fin de la journée, les enfants ont la possibilité de faire des activités en autonomie (cf. : le temps d'accueil). Les animateurs restent vigilant et disponibles auprès d'eux.

Les enfants peuvent ainsi attendre tranquillement l'arrivée des parents.

C'est aussi le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe.

C'est le moment de " l'au revoir", de la liaison entre l'accueil et la vie familiale. On se quitte pour mieux se retrouver la prochaine fois.

L'animateur aide l'enfant à s'habiller, récupérer ses affaires, de récupérer une activité manuelle faite durant son accueil et le remet à sa famille.

Que ce soit pour le périscolaire ou pour les vacances, le fonctionnement restera identique soit :

- les parents ou toute autre personne désignée par eux viennent chercher leurs enfants
- nous le reprendrons dans le règlement intérieur mais, comme à l'école, l'enfant ne sera confié qu'aux personnes identifiées au préalable par le tuteur légal. Aucune dérogation ne sera accordée à ce sujet. Le matin, informer l'équipe si une autre personne vient chercher l'enfant. Nous nous réservons la possibilité de demander une pièce d'identité à cette personne.

IV – LES ACTIVITES

➤ Notre conception des activités

Il y a différentes façons d'envisager l'activité :

- laisser jouer : si un groupe d'enfants commencent un jeu sans danger particulier : l'animateur laisse faire tout en ayant une surveillance discrète.

- donner à jouer : l'activité initiée par le groupe d'enfant présente des lacunes (mauvais fonctionnement du jeu, etc.). L'animateur accompagne le groupe en leur donnant les moyens d'évoluer. Il reste ou non ensuite.

- jouer avec : l'activité initiée présente des dangers ou le matériel n'est pas adapté à l'enfant. L'animateur intervient dans ses limites de compétences ou délègue un autre animateur auprès du groupe. L'accompagnement est nécessaire.

- faire jouer : l'animateur informe le groupe d'enfants des différents choix possibles d'activités préparées.

Pour les activités du périscolaire de 16h30 à 17h45 un programme est affiché au périscolaire : les enfants qui s'inscrivent à l'activité devront rester inscrits toute l'année.

Lundi : danse tous styles, peinture selon différents techniques (sans pinceaux) pour les maternelles, couture et j'apprends à dessiner pour les plus grands

Mardi : twirling/danse, éveil musical et chant pour les tous petits, les dangers domestiques en roman photo pour les plus grands, jeux collectifs et de société

Jeudi : peinture, dessin « j'apprends à dessiner » pour les primaires, fit kids pour les maternelles

Vendredi : légos, petits jeux, perles, bracelet brésilien stop motion pour les plus grands

Pour les activités du mercredi : l'année 2026/2027 sera consacrée à « l'art dans tous ses états »

➤ Les domaines d'activité

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines :

- le jeu, sous ses différentes formes (jeux collectifs, jeux de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux...),

- les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques,...,

- les activités de découverte (sorties, visites de musée, cinéma, théâtre, découverte du milieu urbain, découverte d'autres milieux...),

- la lecture, le conte...

V – L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

➤ Composition de l'équipe

Une directrice : Mme COP Nathalie titulaire d'un BAFD

Une directrice adjointe : Mme WALCH Francine titulaire du DEJEPS

Elles ont comme fonctions :

- La gestion de l'équipe d'animation,
- La gestion financière, matérielle et administrative,
- Les relations avec les différents partenaires,
- Les relations avec les familles,
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs/directeurs stagiaires,
- Garantes de la sécurité physique et affective des enfants
- Garantes de la mise en œuvre du projet pédagogique compte rendu à la commission sociale de la Mairie
- Garantes de l'évolution du projet, son évaluation et sa régulation.

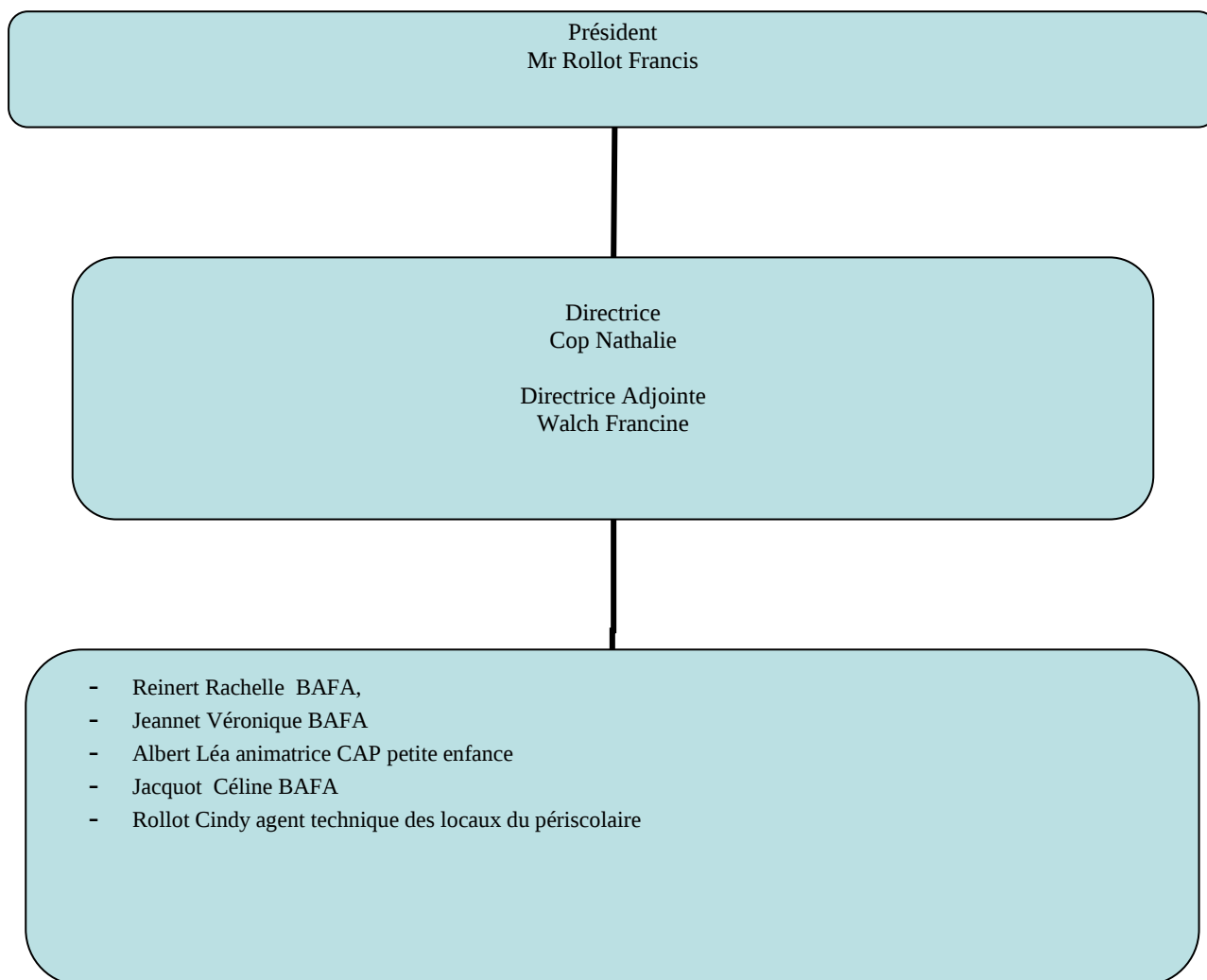
4 animatrices et un agent technique sur Piblangue :

- Reinert Rachelle BAFA,
- Jeannet Véronique BAFA
- Albert Léa CAP petite enfance
- Jacquot Céline BAFA

- Rollot Cindy agent technique des locaux du périscolaire

Les animateurs ont pour fonctions:

- L'animation des différents moments de la journée
- L'accueil et les départs des enfants
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement
- Les animateurs sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant. Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'animations définies en équipe
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.



➤ Organisation du travail d'équipe

L'équipe d'animation et la direction se réunit régulièrement afin :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique. Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin d'atteindre les objectifs fixés.
- De préparer les activités du lendemain.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

➤ La formation des animateurs

Une formation des animateurs assurée par l'équipe de direction, avant et pendant le séjour :

- Pour consolider ses connaissances sur les jeunes enfants.
- Pour faire le lien entre la théorie et la pratique.
- Pour analyser sa pratique, pour affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur.
- Pour acquérir de nouvelles compétences techniques.

La directrice est garante de la formation des animateurs. Elle suit plus particulièrement les animateurs/trices en formation (BAFA, formation professionnelle) et assure leur validation.

Un protocole de suivi est mis en place avec chacun. Les critères de validation sont précisés en début de stage.

➤ Ce que l'on attend des animateurs

Tout propos exprimé ou acte contraire à la loi, notamment la loi 1972-91 dite "loi antiracisme" et la Convention Internationale des Droits de l'enfant, sera sanctionné.

L'animateur/trice est garant du bon fonctionnement du séjour en accord avec le projet pédagogique.

Il est membre d'une équipe d'animateurs et de l'équipe de direction. Cette équipe a la responsabilité :

- De l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs (salle d'activité, espace de la salle à manger, sanitaire...) ;
- De la structuration de la journée (rythmes, temps calme, du repas, de l'activité,...) ;
- Des règles de vie.

A l'intérieur de ce groupe d'âge, il est plus particulièrement référent d'un petit groupe d'enfants, en ayant la responsabilité de :

- Réfléchir aux dangers, choisir et préparer le lieu de l'activité et le matériel
- Veiller à établir une progression dans l'activité
- Adapter l'activité à la tranche d'âge et aux individus
- Connaître les particularités de chaque enfant (fiches sanitaires et de renseignements)
- De la santé, de l'hygiène
- Des premiers moments (accueil, premiers repas...)
- Des relations avec la famille (réunion avec les familles...)
- L'animateur doit être vigilant, présent, disponible à tous les moments. Pour cela, il travaille en relation avec l'équipe de direction.

Des réunions de préparations obligatoires:

- Pour faire connaissance avec les autres personnes
- Pour prendre connaissance et s'approprier le projet pédagogique
- Pour élaborer le projet de fonctionnement propre à chaque groupe d'âge
- Pour pratiquer des activités ensembles

Il y a donc nécessité d'être d'accord avec le projet pédagogique et le projet de fonctionnement pour travailler ensemble !

Une réunion pour la période des vacances Elle a trois fonctions essentielles :

- Bilan de la journée, analyse des difficultés éventuelles, recherche de solutions.
- Préparation de la journée du lendemain (si l'animateur doit savoir adapter ce qu'il avait prévu à la réalité du moment, il ne peut être question d'improvisation totale, source d'inquiétude et d'insécurité tant pour l'animateur que pour l'enfant) ;
- Une vie entre adultes.

VI - LA COMMUNICATION AVEC LES PARTENAIRES

AVEC LES FAMILLES (Associer les parents, renforcer les liens avec les familles) :

Nous considérons en effet que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active, qu'en reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant, nous renforçons le lien social.

Nous rencontrerons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet.

Le projet entier sera à leur disposition à l'espace administratif pour consultation. Leur seront remis aussi : le règlement intérieur, le dossier et les modalités d'inscription ainsi que la fiche sanitaire de liaison à remplir.

Nous désirons aussi attirer l'attention sur toute personne désirant transmettre une compétence, une passion, une technique, etc. En effet, l'ACM est ouvert à toute proposition. La directrice est à l'écoute de tout projet qui propose un enrichissement aux enfants.

Nous développons également des rencontres régulières avec les familles, sous différentes formes :

- Nous proposons aux parents de prendre un rendez-vous individuel pour un supplément d'information.
- Invitation à participer à des activités ou des sorties,
- Organisation de moments festifs auxquelles les familles sont conviées...
- Nous diffusons également un programme indicatif de nos activités et projets.
- Nous avons également un site internet

AVEC LES INTERVENANTS EXTERIEURS

Prestataires de services :

Pour la mise en place d'activités spécifiques, le centre de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans ce projet pédagogique.

Un travail de préparation est fait avec les intervenants avant l'action afin de s'assurer de la concordance de méthode avec le projet pédagogique.

AVEC LES PARTENAIRES

Familles Rurales Moselle

La directrice est en contact permanent avec Familles Rurales qui est notre partenaire de gestion. La Fédération nous permet de bénéficier d'un suivi général du centre dans sa globalité : comptabilité interne, aspects pédagogiques, etc. Plusieurs réunions sont planifiées dans l'année afin d'évaluer notre action.

L'équipe éducative de l'école

La directrice de l'école et la directrice du périscolaire auront des rencontres régulières formelles (conseil d'école, comité de pilotage,...) ou informelles. Ces rencontres vont permettre de régler les détails techniques (transmissions des informations, passage des enfants d'une structure à l'autre), d'harmoniser les rythmes de l'enfant, et toutes autres actions que tout 2 jugeront utiles.

CAF

La directrice est en contact avec la CAF qui est notre partenaire financier et pédagogique. Un contrat Temps libre a été signé avec la Mairie afin d'aider au financement du centre.

Direction Départementale de la Cohésion sociale

La directrice est en contact avec la DDCS qui est notre partenaire d'état. Il nous fournit un agrément pour les différentes périodes d'accueil (périscolaire, vacances)

Il garantit la sécurité des locaux, de l'équipe et du fonctionnement général de l'accueil. Il peut inspecter l'établissement à l'improviste, aussi en l'absence de la directrice, l'adjointe sera désigné pour fournir à l'inspecteur tous les documents nécessaires à cette inspection. La DDCS est un partenaire que l'on peut (ou doit) consulter pour toute question qui occasionne un litige tant en ce qui concerne la pédagogie, que la sécurité, l'encadrement, etc.

La PMI

La Protection Maternelle Infantile a un regard sur les locaux et l'accueil en général concernant les mineurs de moins de 6 ans. Elle délivre une autorisation d'ouverture conforme aux prérogatives définies par l'ADASEA.

La Mairie

La commune met à notre disposition les locaux et mobilier. Nous nous engageons à respecter ceux-ci, avec les enfants, et ce d'une manière constante. La Mairie reste notre partenaire financier majeur.

Avec les bénévoles de l'association

Certaines personnes seront amenées à participer ponctuellement à des temps d'animation dont l'activité principale est leur spécialisation.

En effet, nous avons choisi d'associer des personnes extérieures à l'équipe qui ont des ressources personnelles à offrir aux enfants à l'intérieur de notre projet d'activités. Notre relation avec ces bénévoles doit être de soutien tout en n'oubliant pas qu'ils ne sont pas responsables des enfants.

Association intervenante dans le cadre des activités spécifiques

Les personnes intervenantes extérieures dans le cadre de ces activités peuvent se voir confiées un groupe d'enfant si elles sont titulaire d'un BAFA, ou d'un équivalent reconnu par la DDCS. Pour les autres la présence d'une animatrice du centre est la seule règle. La demande de l'extrait du casier judiciaire des intervenants extérieurs est faite avant la mise en place des activités

VII– LE BUDGET

Familles Rurales des 3 cantons a la gestion de l'ACM, un budget prévisionnel est établi, transmis à nos principaux partenaires : Mairie et CAF. Il est mis en application par le président de l'association et la directrice de l'accueil.

VIII – EVALUATION

Par rapport à nos objectifs :

Critères d'évaluation quantitative :

- Taux de fréquentation
- Nombre d'enfants accueillis par ateliers et lors des différents d'accueil
- Nombre d'activités réalisées
- Nombre de projets
- Nombre de sorties
- Nombre de partenaires
- Nombre d'incidents
- Nombre de réunion d'équipe

Critères d'évaluation qualitative

Sur une échelle de 1 à 4 (à améliorer, satisfaisant, très satisfaisant, excellent)

- Accueil et bienveillance
- Sécurité affective et physique
- Autonomie des enfants
- Participation des enfants
- Diversités des activités
- Vivre ensemble
- Inclusion
- Relation avec les familles
- Communication de l'équipe
- Adaptation aux besoins des enfants
- Satisfaction générale des enfants

Outils de régulation :

- Réunions d'équipe
- Réunions avec la commission de la commune
- Réunions avec des partenaires associatifs
- Réunions régulière des directrices avec la fédération familles rurales de Moselle, et partage avec d'autres directions des centres de Moselle
- participation à des formations organisées par la fédération familles rurales de Moselle, la DDSC ou la communauté de communes de Boulay

IX- LE DEPLOIEMENT DU PROJET PEDAGOGIQUE

- Chaque période d'activité (périscolaire, mercredi, semaines de vacances), pourra faire l'objet d'une annexe à ce projet pédagogique, indiquant comment à travers les activités ou les thèmes proposé est déployé le projet pédagogique.

PROJET SPECIFIQUE des MERCREDI et des VACANCES

Constat :

L'art est présent partout dans notre quotidien mais tous les enfants n'ont pas forcément l'occasion de découvrir et de pratiquer différentes formes artistiques. Au sein de l'accueil périscolaire, les enfants sont attirés par les activités créatives mais leurs expériences peuvent rester limitées à quelques pratiques traditionnelles comme le dessin, le coloriage ou les activités manuelles. Nous faisons donc le constat qu'il est intéressant de proposer aux enfants un projet permettant de sortir des pratiques habituelles, de développer leur curiosité et de leur faire découvrir la diversité du monde artistique. Le projet 'l'art en folie' a pour ambition de faire découvrir aux enfants que l'art ne se limite pas à la peinture et au dessin.

Ils pourront expérimenter :

- La peinture et les arts plastiques
- Le dessin et l'illustration
- Le théâtre et l'expression dramatique
- La danse et le mouvement
- Le cinéma et la vidéo
- La photographie
- La musique et les sons
- Le chant
- Les contes, histoires et poésies
- La sculpture et le modelage
- Le collage et les arts graphiques
- Le land art
- Les arts numériques

But :

- s'ouvrir à la culture
- sensibiliser les enfants au monde artistique

Objectifs généraux :

- Découvrir la diversité artistique
 - o Permettre aux enfants de découvrir différents styles, techniques et disciplines artistiques
- Développer la créativité
 - o Encourager l'imagination, l'invention et la capacité à créer sans reproduire systématiquement un modèle
- Favoriser l'expression
 - o Permettre de s'exprimer par le corps, la voix, l'image, le mouvement, les couleurs, les sons et les mots

- Développer la coopération
 - o Réaliser des créations collectives et apprendre à construire un projet artistique avec les autres
- Valoriser chaque enfant
 - o Permettre à chacun de participer selon ses capacités, ses envies et sa personnalité
- Développer la curiosité culturelle
 - o Faire découvrir des artistes, des œuvres, des époques et des cultures différentes
- Favoriser la confiance en soi
 - o Oser montrer sa création, prendre la parole, jouer un rôle, danser, chanter ou présenter une œuvre devant les autres

Objectifs opérationnels :

- découvrir les rouages du cinéma, du théâtre, de l'art du cirque, de la peinture, de la sculpture
- sensibiliser aux différents styles artistiques
- stimuler la créativité et l'imagination

Moyens humains:

- équipes d'animateurs
- intervenants artistiques ponctuels lorsque cela est possible
- artistes locaux
- structures culturelles du territoire
- parents pouvant partager leurs compétences artistiques
- enfants eux-mêmes comme acteurs du projet

Moyens matériels:

- **arts plastiques** : peinture, pinceaux, rouleaux, éponges, craies, feutres, crayons, carton, argiles
- **musicale** : instruments simples, objets sonores, percussions corporels
- **théâtre** : costumes accessoire masques marionnettes petits décor
- **danse** : enceinte, musiques variés, foulards, rubans, accessoires
- **photo** : appareils photo ou tablettes, accessoires, fonds cadres
- **cinéma** : caméra, costumes, décor
-

L'idée est de faire un musée éphémère et un spectacle en fin d'année scolaire pour montrer aux parents les talents de leurs enfants.

Vacances d'automne : thème : l'art de la récup

Vacances d'hiver : thème : l'art du cirque

Vacances de printemps : thème : l'art urbain

Vacances d'été : thème : le septième art

ANNEXES

Annexe 1 : Formation des animateurs et validation des stages pratiques BAFA.

Annexe 2 : Journée type périscolaire, mercredi récréatif, accueil de loisirs Piblangue.

Annexe 3 : Plan des locaux Piblangue.

Annexe 4 : Programme des activités.

Le règlement intérieur est dispo sur notre site internet :

<http://www.famillesrurales.org/frasp3cantons/>

Annexe 1 : Formation des animateurs et validation des stages pratiques BAFA :

Objectifs de formation de l'équipe de direction :

- Permettre à chaque animateur d'accomplir son rôle tel que défini dans le projet pédagogique ;
- Pour consolider ses connaissances sur les jeunes enfants ;
- Pour faire le lien entre la théorie et la pratique ;
- Pour analyser sa pratique, pour affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur ;
- Pour acquérir de nouvelles compétences techniques.

Moyens mis en place :

Une procédure de rencontre est mise en place selon le schéma suivant :

Chaque animateur/trice rencontrera au moins une fois par semaine un membre de l'équipe de direction (autre que le référent au groupe d'âge) pour faire le point sur son travail, ses difficultés éventuelles et ses besoins de formation.

La formation pourra prendre différents aspects :

- Documentation ;
- Pratique d'activité ;
- Moment de travail autour d'un aspect du travail de l'animateur ;
- Aide à la prise de recul et à l'analyse de difficultés.

Elle concerne l'ensemble des animateurs/trices.

La validation des stages pratiques BAFA :

Chaque animateur/trice stagiaire BAFA rencontrera au moins une fois par semaine le directeur et l'adjoint référent au groupe d'âge pour faire le point sur la validation de son stage pratique.

La validation portera sur la préparation et le déroulement du séjour. La décision sera prise par l'équipe de direction et s'appuiera sur les points suivants :

- Sa capacité à organiser et gérer les différents moments de la vie des enfants ;
- Sa capacité à participer au travail de l'équipe ;
- Sa capacité à assurer la sécurité affective et physique des enfants ;
- Sa capacité à gérer son rythme de vie.

Rappel : Un(e) animateur/trice en formation BAFA a les mêmes responsabilités et effectue le même travail qu'un(e) animateur/trice diplômé(e).

Annexe 2 : Journée type

JOURNEE TYPE ENFANTS/ANIMATEURS EN ACCUEIL PERISCOLAIRE

ENFANTS	ANIMATEURS
7H00 à 8H20 Arrivée des enfants au périscolaire proposition de petit déjeuner pour les enfants, puis petits jeux ou lecture.	Accueil, service du petit déjeuner et activité.
8h20 Les enfants des classes élémentaires se rendent dans la cours de l'école, les enfants des classes de maternelle sont conduits dans les salles de classe.	Accompagnement des enfants en classe.
12h00 les enfants de la maternelle attendent en classe la présence des animateurs du périscolaire pour se rendre au périscolaire. Pour les enfants du primaire, une récréation de 10 mn est organisée dans la cour de l'école primaire surveillée par les animateurs	Accompagnement des enfants des classes vers le périscolaire. Surveillance dans la cour pour les primaires en récréation de 10 mn.
12h10 Les enfants se lavent les mains sous la surveillance des animateurs et se placent à table, tables différenciées suivant l'âge des enfants.	Accompagnement des animateurs pour les plus petits, vigilance discrète pour les plus grands.
12h10 à 13h10 Service du repas	les animateurs font en sorte que le repas se déroule dans le calme, temps d'échange.
13h10 à 13h20 Les enfants se rendent aux toilettes, se lavent les mains et se préparent pour l'école.	La moitié de l'équipe accompagne les enfants aux sanitaires. L'autre moitié des animateurs veillent au calme des enfants et préparent un jeu de groupe suivant le temps restant.
13h20 Les enfants des classes élémentaires se rendent dans la cours de l'école, les enfants des classes de maternelle sont conduits dans les salles de classe.	Accompagnement des enfants en classe.
16h00 à 17h30 goûter + activités spécifiques pour les enfants inscrits à cette activité.	Activités éducatives organisées par les animateurs ou des intervenants extérieurs. En fin d'heure une évaluation de l'activité est faite avec les enfants.
Pour les autres 16h30à 18h00 Goûter suivi de jeux, petites activités à la carte. Certains enfants peuvent être en autonomie pour jouer seul en groupe ou faire leur devoir.	Jeux et rangement de la salle avec les enfants. Les parents attendent dans le hall leur(s) enfant(s).

JOURNEE TYPE ENFANTS/ANIMATEURS PENDANT UN MERCREDI LOISIRS

ENFANTS	ANIMATEURS
7H00 à 8H30 Arrivée des enfants proposition de petit déjeuner pour les enfants, puis petits jeux ou lecture.	Accueil, service du petit déjeuner et petites activités.
8h30 à 11h30 activité du matin 11h30 à 11h50 temps libre (activité informelle) L'enfant peut aller librement à des coins aménagés, jouer avec ses copains, lire etc...	Animation proposées par les animatrices du matin .
12h50 à 12h00 passage par les toilettes	Accompagnement des enfants aux sanitaires.
11h30 à 12h00 passerelle entre les enfants du matin et les enfants de l'après midi	Les animateurs se chargent des départs et arrivées des enfants avant le service du midi.
12 à 13h00 Pause méridienne	Les animateurs assurent le service et l'accompagnement pendant le repas
13h00 à 14h00 Temps calme	Les animateurs organisent un temps calme Accompagnement discret des animateurs, proposition d'histoires, écoute de musique calme... un animateur accompagne les petits à la sieste et y reste le temps du repos des enfants.
14h00 à 15h30 Proposition d'ateliers ou d'activités	
15h30 à 16h00 Rangement et temps libre.	Les animateurs proposent leurs ateliers ou activités et les accompagnent lors de leurs réalisations.
16h00 à 16h30 Passage aux toilettes et goûter	Temps d'échange avec les enfants, petit bilan de la journée, ressenti des enfants.
16h30 à 19h00 Chants, jeux de société, mimes, départs échelonnés des enfants.	Les animateurs proposent des chants et des jeux de sociétés. Ils échangent avec les parents qui souhaitent parler de la journée de leurs enfants.

Un planning de prévisions d'activités sera affiché à l'entrée de l'accueil à chaque période de l'année scolaire et vacances. La réalisation effective de ce planning est en fonction du nombre d'enfants accueillis. Le planning pourra être modifié par l'équipe au dernier moment.

JOURNEE TYPE ENFANTS/ANIMATEURS PENDANT LES ACCUEILS DE LOISIRS

ENFANTS.	ANIMATEURS.
7h à 9h00 Arrivée échelonnée des enfants et petit déjeuner.	7H00 Les animateurs installent leurs activités et préparent la salle pour le petit déjeuner.
9h00 à 10h00 Proposition d'ateliers ou d'activités.	Accueil des enfants et échanges entre eux. Les animateurs proposent leurs ateliers ou activités et accompagnent les enfants lors de leurs réalisations.
10h00 à 11h00 Rangement et temps libre.	Les animateurs accompagnent les enfants pour le rangement et exercent une vigilance discrète pendant la période de temps libre.
11h00 à 11h45 Proposition de jeux d'extérieurs ou Jeux société	
11h45 à 12h00 Lavage des mains et passage aux sanitaires.	Accompagnement discret des animateurs.
12h00 à 13h00 Repas.	L'ensemble de la gestion des repas est assuré par les animateurs en restant attentif aux besoins des enfants
13h00 à 14h00 Lavage des mains, passage aux sanitaires, temps calme (sieste à l'école pour les plus petits).	Accompagnement discret des animateurs, proposition de contes, de chants,... Un animateur accompagne les petits à la sieste et y reste le temps du repos des enfants.
14h00 à 15h30 Ateliers et activités.	Les animateurs proposent leurs ateliers ou activités et accompagnent les enfants lors de leurs réalisations.
15h30 à 16h00 Rangement, temps calme et passage aux sanitaires.	Les animateurs accompagnent les enfants pour le rangement et exercent une vigilance discrète pendant la période de temps libre et le passage aux sanitaires.
16h00 à 16h30 Goûter.	Temps d'échange entre les enfants et les animateurs. Les animateurs proposent des jeux de société, des mimes,... Ils échangent avec les parents qui souhaitent parler de la journée de leur(s) enfant(s).
16h30 à 17h00 Jeux de société, mimes, chants, départs échelonnés des enfants.	
17h à 18h00 temps d'accueil si nécessité parental temps libre de l'enfant sous surveillance d'une animatrice	18h à 18h30 Rangement de la salle. Bilan de la journée pour l'équipe d'animation.

26

